



SOMMAIRE DES RENSEIGNEMENTS ACTUARIELS

Vous trouverez des consignes sur la façon de remplir ce formulaire dans le *Guide de production du sommaire des renseignements actuariels*, sur le site Web du BSIF.

RENSEIGNEMENTS SUR LE RÉGIME

001	S'agit-il d'un régime désigné?	Oui	Non
002	Le régime accepte-t-il encore de nouveaux participants?	Oui	Non
003	Si la réponse à ligne 002 est « Non », les participants continuent-ils d'accumuler des prestations?	Oui	Non

Si la réponse à la ligne 002 ou 003 est « Oui », indiquer le type de prestations qui seront accumulées au cours de l'année suivant la date d'évaluation par :

004	les participants actuels
005	les nouveaux participants
006	Date du rapport d'évaluation (AAAA-MM-JJ)
007	Date de la fin de la période visée par le rapport (AAAA-MM-JJ)
008	Objet du rapport (indiquer les raisons pour lesquelles le rapport a été établi)
	Autres (veuillez préciser)

COTISATIONS POUR LA PÉRIODE VISÉE (avant l'application des cotisations supplémentaires ou de l'excédent des années précédentes)

Périodes	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
009	Date de début de la période (AAAA-MM-JJ)			
010	Date de fin de la période (AAAA-MM-JJ)			

Coût du service courant pour les dispositions à prestations déterminées	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
011	Participants			
012	Employeur			
013	Total			
014	Provision explicite pour les dépenses incluse à la ligne 013			
015	Employeur, déterminé en vertu de l'évaluation du financement maximal (régime désigné)			

Coût du service courant pour les dispositions à cotisations déterminées	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
016	Participants			

017 Employeur
018 Total

Paiements spéciaux	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
019 Déficit sur une base de continuité				
020 Déficit de solvabilité				
021 Total				

Cotisations fixes (montants estimatifs du total des cotisations fixes de l'employeur et des participants, le cas échéant)	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
022 Provisions à prestations déterminées				
023 Provisions à cotisations déterminées				

RENSEIGNEMENTS SUR LES PARTICIPANTS

	Nombre	Âge moyen	Nombre moyen d'années ouvrant droit à pension	Salaire moyen	Rente annuelle moyenne	Moyenne des cotisations des participants avec intérêts
024 Participants actifs						
025 Participants ayant droit à une pension différée						
026 Participants retraités			S.O.	S.O.		S.O.
027 Autres participants						

RENSEIGNEMENTS ACTUARIELS

A. Méthodes et hypothèses actuarielles de l'évaluation sur une base de continuité

028	Méthode d'évaluation de l'actif			
029	Nombre d'années au cours desquelles l'actif est lissé			
030	Méthode d'évaluation du passif			Autres (veuillez préciser)

Hypothèses économiques

	Taux initial (%)	Nombre d'années	Taux ultime (%)
031			
032			
033			
034			
035			

- 036 Taux d'augmentation générale des traitements et salaires
- 037 Taux d'indexation du MGAP
- 038 Limite d'augmentation de la rente maximale en vertu du *Règlement de l'impôt sur le revenu*
- 039 Taux d'augmentation de l'IPC
- 039a Taux d'actualisation équivalent du passif
- 039b Taux d'actualisation équivalent du coût du service courant
- 039c Le taux maximal d'actualisation sur une base de continuité du BSIF a-t-il été rajusté en fonction de la composition cible de l'actif du régime?

Table de mortalité et hypothèses de longévité

- 040 Table de mortalité et échelle d'amélioration
- 041 Autres (veuillez préciser)

Homme Femme

- 042 Ajustement pour le montant de rente
- 043 Ajustement pour le secteur d'activité
- 044 Ajustement pour l'expérience du régime

Provision pour augmentation de salaire

- 045 Provisions pour augmentations liées à une promotion, à l'ancienneté et au mérite

Provisions pour écarts défavorables et dépenses

		Marge implicite dans le taux d'actualisation (%)	Provision explicite dans le coût pour le service courant (\$)	Provision explicite dans le passif (\$)	Autre (veuillez préciser)
046	Écarts défavorables				
047	Frais de gestion active des placements				
048	Frais de gestion passive des placements				
049	Frais d'administration				
050	Y-a-t-il des frais d'administration non payés à même le fonds et non remboursés par le régime?		Oui	Non	

Autre

- 051 Une échelle de cessation a-t-elle été utilisée? Oui Non
- 052 Si la réponse à la ligne 051 est « Oui », indiquer le pourcentage présumé de participants qui optent pour une valeur de rachat.

053	Si la réponse à la ligne 051 est « Oui » et que la ligne 052 n'indique pas 0, a-t-on utilisé des hypothèses de solvabilité dans le cas des participants réputés opter pour une valeur de rachat?	Oui	Non
054	Des taux de retraite variables ont-ils été utilisés?	Oui	Non
055	Si la réponse à ligne 054 est « Non », quel est l'âge présumé de la retraite?		

B. Méthodes et hypothèses actuarielles de l'évaluation de solvabilité

Hypothèses économiques

		Taux initial (%)	Nombre d'années	Taux ultime (%)
056	Taux d'actualisation des prestations devant être acquittées par un transfert de la valeur actualisée			
057	Taux d'indexation des prestations devant être acquittées par un transfert de la valeur actualisée			
058	Taux d'augmentation du niveau de rente maximale en vertu du <i>Règlement de l'impôt sur le revenu</i>			
059	Taux d'augmentation générale des traitements et salaires			
			Durée (non indexée)	Taux (%)
060	Durée et taux d'actualisation des prestations devant être acquittées par l'achat d'une rente différée			
061	Durée et taux d'actualisation des prestations devant être acquittées par l'achat d'une rente immédiate			
062	Taux d'indexation des rentes		S.O.	

Table de mortalité et hypothèses de longévité

063	Est-ce qu'une table unisexe a été utilisée pour les prestations devant être acquittées par un transfert de la valeur actualisée?	Oui	Non
064	Si la réponse à la ligne 063 est « Oui », le passif total des participants pour lesquels une table de mortalité unisexe est utilisée est-il le même que pour ceux soumis à une table de mortalité par sexe?	Oui	Non
065	Table de mortalité et échelle d'amélioration des prestations devant être acquittées par l'achat d'une rente		
066	Autres (veuillez préciser)		
		Homme	Femme
067	Ajustement de mortalité		

Autre

068	Un portefeuille apparié a-t-il été utilisé pour l'évaluation de solvabilité?	Oui	Non
-----	--	-----	-----

068a Âge présumé à la retraite utilisé dans le calcul des prestations qui doivent être réglées par le transfert de la valeur actualisée

068b Autre (veuillez préciser)

068c Âge présumé à la retraite utilisé dans le calcul des prestations qui doivent être réglées par l'achat d'une rente

068d Autre (veuillez préciser)

C. Résultats de l'évaluation sur une base de continuité

Provisions à prestations déterminées

069 Juste valeur des actifs nets

070 Montant à recevoir net des sommes à payer et du passif lié au placements inclus à la ligne 069

071 Montant de l'ajustement dû au lissage de l'actif

072 Actif de continuité

073 Solde du compte des cotisations accessoires optionnelles inclus à la ligne 069 pour un régime de retraite flexible (le cas échéant)

074 Passif au titre des participants actifs

075 Passif au titre des participants retraités

076 Passif au titre des participants ayant droit à une pension différée

076a Passif au titre des autres participants

077 Passif pour les déficits de transfert

078 Passif pour les prestations accessoires optionnelles à verser en vertu d'un régime de retraite flexible (s'il y a lieu)

079 Provisions et autres éléments de passif

080 Passif évalué sur une base de continuité

081 Situation de capitalisation nette – excédent (déficit)

082 Situation de capitalisation nette – excédent (déficit) déterminé d'après l'évaluation du financement maximal (régime désigné)

083 Provision au titre des écarts défavorables incluse à la ligne 080

084 Provision au titre des frais futurs incluse à la ligne 080

085 Provision au titre des écarts défavorables incluse à la ligne 013

086 Provision au titre des frais futurs incluse à la ligne 013

087 Y a-t-il des prestations converties en rentes sans rachat des engagements?

089 Si la réponse à la ligne 087 est « Oui », indiquer le passif au titre des prestations converties en rentes inclus à la ligne 080

090 Augmentation du passif de continuité inclus à la ligne 080 résultant d'une réduction de 1 % du taux d'actualisation indiqué aux lignes 031 et 032

091 Augmentation du coût du service courant inclus à la ligne 013 résultant d'une réduction de 1 % du taux d'actualisation indiqué à la ligne 033

Provisions à cotisations déterminées

092 Juste valeur des actifs nets

D. Résultats de l'évaluation de solvabilité

Provisions à prestations déterminées

093 Actif de solvabilité

094 Valeur des lettres de crédit incluse à la ligne 093

095 Provision pour frais de cessation incluse à la ligne 093

096 Solde du compte des cotisations accessoires optionnelles inclus à la ligne 093 pour un régime de retraite flexible (le cas échéant)

097 Paiements supplémentaires en excédent des exigences minimales de financement

098 Passif au titre des participants actifs

099 Passif au titre des participants retraités

100 Passif au titre des participants ayant droit à une pension différée

100a Passif au titre des autres participants

101 Passif pour les déficits de transfert

102 Passif pour les prestations accessoires optionnelles à verser en vertu d'un régime de retraite flexible (s'il y a lieu)

103 Provisions et autres éléments de passif

104 Passif de solvabilité

105 Situation de solvabilité nette – excédent (déficit)

106 Passif à l'égard des participants actifs, des participants ayant droit à une pension différée et des autres participants qui sont à moins de dix ans de l'âge admissible et dont les prestations ont été évaluées selon le taux d'actualisation indiqué à la ligne 056

107 Passif à l'égard des participants actifs, des participants ayant droit à une pension différée et des autres participants qui sont à moins de dix ans de l'âge admissible et dont les prestations ont été évaluées selon le taux d'actualisation indiqué aux lignes 060 et 061

108 Passif à l'égard des participants actifs, des participants ayant droit à une pension différée et des autres participants qui ne sont pas à moins de dix ans de l'âge admissible

109 Augmentation du passif de solvabilité inclus à la ligne 104 résultant d'une réduction de 1 % des taux d'actualisation indiqués aux lignes 056, 060 et 061

110 Indiquer le passif de solvabilité à la ligne 104 qui aurait découlé de l'utilisation d'une table de mortalité CPM2014 non ajustée et du taux d'approximation lié à l'achat de rentes pour les prestations devant être acquittées par l'achat d'une rente.

111 Si la réponse à la ligne 087 est « Oui », indiquer le passif au titre des prestations converties en rentes inclus à la ligne 104 .

E. Gains et pertes actuariels

112	Une analyse des gains et pertes a-t-elle été effectuée?	Oui	Non
113	Si la réponse à la ligne 112 est « Oui », indiquer la date du dernier sommaire des renseignements actuariels qui a été déposé (AAAA-MM-JJ).		
114	Si la réponse à la ligne 112 est « Oui », indiquer la position de capitalisation nette figurant à la ligne 081 du dernier sommaire des renseignements actuariels qui a été déposé.		

Si la réponse à la ligne 112 est « Oui », indiquer le montant du gain (de la perte) attribuable aux éléments suivants:

115	Intérêt sur l'excédent (passif non-capitalisé)
116	Paiements spéciaux
117	Montants de congé de cotisations pris durant l'exercice
118	Modification des hypothèses actuarielles
119	Modification de la méthode d'évaluation de l'actif
120	Modification de la méthode d'évaluation du passif
121	Modifications ou changements au régime
122	Résultats des placements
123	Statistiques relatives à la retraite
124	Statistiques relatives à la mortalité
125	Statistiques relatives aux cessations
126	Statistiques relatives aux augmentations de salaire
127	Cotisations accessoires optionnelles perdues

Autre sources

128	
129	
130	Toutes les autres sources (combinées)

F. Événements subséquents et modifications du régime

131	Y a-t-il des événements subséquents dont on n'a pas tenu compte dans l'évaluation?	Oui	Non
132	Le passif déterminé dans le rapport actuariel tient-il compte de l'incidence d'une ou de plusieurs modifications du régime qui influent sur la valeur des prestations accumulées avant la date d'évaluation du rapport et qui n'ont pas été incluses dans le rapport antérieur?	Oui	Non
133	Le rapport actuariel tient-il compte d'une ou de plusieurs modifications qui ne changent que la valeur des prestations accumulées après la date de l'évaluation, et qui n'étaient pas incluses dans le rapport antérieur?	Oui	Non
134	Si la réponse à la ligne 132 ou 133 est « Oui », fournir le numéro de la modification et la date d'entrée en vigueur.	Numéro de la modification	Date d'entrée en vigueur (AAAA-MM-JJ)

Si le régime prévoit des augmentations des prestations au cours de la période visée par le rapport, mais après la date d'évaluation, a-t-on tenu compte de ces augmentations dans :

- 135 Le passif évalué sur une base de continuité inclus aux lignes 074 à 080?
- 136 Le passif de solvabilité inclus aux lignes 098 à 104?

G. Énoncé d'opinion

- 137 Des réserves ont-elles été émises dans l'un des énoncés d'opinion de l'actuaire, ou l'actuaire entretient-il des réserves? Oui Non

H. Renseignements supplémentaires sur l'évaluation de solvabilité

- 138 Ratio de solvabilité rajusté à la date d'évaluation
- 139 Ratio de solvabilité rajusté à la date d'évaluation antérieure
- 140 Ratio de solvabilité rajusté à la deuxième date d'évaluation antérieure
- 140a Facteur d'ajustement pour faire état des modifications apportées après la deuxième date d'évaluation antérieure
- 141 Ratio de solvabilité moyen
- 142 Montant rajusté de l'actif de solvabilité
- 143 Déficit de solvabilité
- 144 Ratio de solvabilité (numérotation décimale)

- | | Participants actifs | Participants ayant droit à une pension différée |
|-----|----------------------------|--|
| 145 | | |
| 146 | | |
| 147 | | |
| 151 | | |
| 152 | | |
| 153 | | |
| 154 | | |
- 145 Pourcentage des participants qui ont droit à une pension immédiate et dont on estime qu'ils opteront pour une valeur actualisée
- 146 Pourcentage des participants qui n'ont pas droit à une pension immédiate et dont on estime qu'ils opteront pour une valeur actualisée
- 147 Nombre de mois entre la date de cessation et la date de liquidation sur lesquels la provision pour frais de cessation incluse à la ligne 095 est fondée
- 151 Coût de solvabilité supplémentaire
- 152 Intérêts sur le passif de solvabilité, le coût de solvabilité supplémentaire et les paiements de prestations prévus au cours de l'année de projection
- 153 Paiements de prestations prévus au cours de l'année de projection
- 154 Passif de solvabilité projeté un an après la date indiquée à la ligne 006